

- Faculté de droit
- [www.unine.ch/droit](http://www.unine.ch/droit)

## Droit pharmaceutique et des denrées alimentaires (4DR2005)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
<b>Master bilingue en droit</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	<b>oral: 15 min contrôle continu: 1</b>	4
<b>Master en droit</b>	<b>Cours: 2 ph</b>	<b>oral: 15 min contrôle continu: 1</b>	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

### Période d'enseignement:

- Semestre Automne

### Equipe enseignante:

Dominique Sprumont (professeur), Natacha Cavaleri (assistante).

### Objectifs:

Ce cours vise à sensibiliser les étudiants aux divers aspects du rôle de l'Etat dans le domaine de la santé, respectivement des soins. Il est conçu comme un approfondissement des connaissances en droit public tout en permettant de se familiariser avec les principaux enjeux dans le domaine de la santé publique. Ce cours complète celui sur le droit de l'OMS et de la santé publique. Dans un domaine en pleine évolution, ce cours amènera également les étudiants à réfléchir sur les nouveaux défis législatifs en abordant les nouvelles problématiques telles que les OGM. Il permettra aussi d'identifier les différents intérêts dont il faut tenir compte (protection de la santé, liberté économique, etc.) dans ce domaine. A la fin du cours, les étudiants seront capables de résoudre des cas pratiques dans ces différents domaines.

### Contenu:

- distinguer les produits thérapeutiques des denrées alimentaires et de les différencier d'autres produits (stupéfiants, alicaments, produits sanguins, cosmétiques)
- identifier d'une part la procédure de contrôle applicable à chaque produit et d'autre part la réglementation applicable aux différentes activités dont ils font l'objet (vente par correspondance, pro pharmacie, publicité, distribution, remise,...)
- se familiariser avec la réglementation de la formation et de la pratique des professionnels de la santé, y compris concernant la libre circulation en droit suisse et en droit européen
- distinguer les autorités compétentes et les professionnels de la santé qui sont responsables des différents produits.

### Forme de l'évaluation:

Examen oral de 15 minutes (open book) ou selon un mode alternatif de validation des connaissances, dont les modalités sont déterminées par une annexe au plan d'études.

### Documentation:

Recueil de documentation en support du cours (plan du cours, législation, jurisprudence, doctrine, bibliographie) accessible sur Claroline. Le plan précise les lectures à faire avant chaque cours.

### Forme de l'enseignement:

Cours ex cathedra comprenant des exercices ainsi que des interventions de praticiens du droit et de la santé publique.